



La Commune de Petit-Val met au concours, par suite de démission, le poste de

secrétaire communal/e à un taux de 40 à 50 %
(entrée le 1^{er} mars 2019 ou à convenir)

Profil :

- CFC d'employé de commerce ou formation équivalente
- Quelques années d'expérience dans l'administration seraient un atout
- Facilité de rédaction
- Personnalité faisant preuve d'initiative
- Permis de conduire indispensable
- Connaissance de l'allemand
- Disposé à suivre des cours de formation complémentaire

Tâches

- Administration générale
- Tenue des procès-verbaux du conseil communal, de l'assemblée et des commissions
- Permis de construire et aménagement du territoire
- Correspondance du Conseil communal
- Gestion des bâtiments
- Tenue des archives
- Règlements communaux
- Tenue du portefeuille des assurances
- Gestion du site Internet communal
- Guichet, réception

Nous offrons

- Poste varié dans un cadre de travail agréable au sein d'une petite équipe
- Salaire et conditions sociales selon les directives cantonales

Les postulations sont à adresser par écrit avec curriculum vitae et autres documents jusqu'au 14 janvier 2019 à l'adresse du Conseil communal de Petit-Val, Derrière les Hôtas 23, 2748 Souboz avec la mention "Postulation".

Pour de plus amples renseignements, le maire André Christen 079 439 74 68 se tient volontiers à disposition.

Conseil communal de Petit-Val